

Protocole de candidature

Admission en entrée en cours de cycle par la validation d'acquis et de l'expérience professionnelle (VAP)

2026/27

Avant de candidater

Merci de consulter les conditions d'accès relatives à la procédure d'entrée en cours de cycle par la validation d'acquis et de l'expérience professionnelle.

Rappels :

Pour information, ce dispositif d'admission permet d'intégrer la formation en validant une partie du cursus. La validation des acquis et de l'expérience se fait en fonction de votre formation et de votre diplôme, mais surtout sur la base de l'examen de votre dossier de candidature. Les dossiers sont étudiés par une commission de validation composée des enseignants et enseignantes de l'école.

Niveau d'admission possibles :

- Formation à temps plein (L2 L3 ou M1)
- Formation en apprentissage (L3 ou M1)
- Formation en cursus Structure & Architecture (M1)

Tout candidat devra :

- Justifier d'une expérience professionnelle, d'un stage, de connaissances ou d'aptitudes capitalisées hors formation, en lien avec l'architecture, à préciser dans la lettre de motivation ;
- Montrer la maîtrise des outils et logiciels informatiques tels qu'attendus des étudiants de l'Ensa Paris-Est, au niveau demandé (voir le livret des études).

Attention :

Les candidats internationaux doivent impérativement fournir une traduction certifiée par un traducteur assermenté de tous les documents en langue étrangère.

Calendrier 2026/27

Dépôt des candidatures	Du 05 au 25/01/2026
Convocation des admissibles	11/03/2026
Entretiens d'admission	18/03/2026
Résultats	Courant avril ou mai 2026

Pièces à joindre

IMPORTANT :

Veuillez noter que seront refusés d'office :

- Tout dossier incomplet, aucune relance ne sera effectuée par nos services
- Tout dossier ne relevant pas de la bonne procédure

RENOMMER obligatoirement les documents selon la consigne suivante :

Nom_Prenom_Type_De_Document

Exemples :

NOM_Prenom_CV

NOM_Prenom_Lettre_Motivation

NOM_Prenom_Buletins_Diplomes

Cas particuliers

Les candidats boursiers doivent également déposer leur attestation définitive de bourse pour l'année 2025/26 pour être dispensés des frais de dossier.

Les candidats ayant obtenu le statut de réfugié doivent également déposer les documents justificatifs prouvant l'obtention du statut.

Les candidats internationaux doivent déposer un justificatif de niveau de langue française

Candidature en temps plein (L2 L3 ou M1)

Pour cette procédure, tout candidat indique sur Taïga un niveau d'entrée souhaité, en fonction de son parcours mais également du nombre d'ECTS en cours de préparation :

- Pour une entrée en L2 : 60 ECTS minimum
- Pour une entrée en L3 : 120 ECTS minimum
- Pour une entrée en M1 : 180 ECTS minimum

Cette information est indicative : en cas de sélection, le jury est seul décisionnaire de la proposition de niveau d'admissibilité ou d'admission qui est faite.

La 2^{ème} et la 3^{ème} année du Diplôme d'Études en Architecture (Licence 2 ou 3) sont ouvertes à la candidature, sous réserve d'avoir fait des études ou d'avoir une expérience professionnelle conséquente en lien avec l'architecture.

La 1^{ère} année du Diplôme d'État d'Architecte (Master 1), uniquement pour les titulaires ou candidats en cours d'obtention du DEEA ou équivalent européen.

Pour les candidats au DEA, le positionnement dans la filière s'effectue uniquement sur proposition du Jury d'admission et dépend des effectifs internes à chaque filière.

Un curriculum vitae	Décrivant le parcours scolaire, universitaire et professionnel (format PDF)
Une lettre de motivation	Montrant clairement le parcours académique, détaillant les expériences en lien avec l'architecture (professionnelles ou non), expliquant et argumentant le choix d'une réorientation académique et le choix de poursuivre son cursus au sein de l'Ensa Paris-Est (format un A4, 1 recto-verso maximum – PDF).
Un portfolio	Montrant une sélection des travaux réalisés. Les idées doivent être présentées de façon intelligible. Il devra démontrer la maîtrise des questions d'espace d'échelles, et leurs représentations (format du dossier de travaux : A4 – PDF, maximum 19,8 Mo)
Les copies des relevés de notes et du ou des diplôme(s)	Fournir la copie du relevé de note du baccalauréat, les copies de l'ensemble des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur et la copie du ou des diplôme(s) obtenu(s) depuis le baccalauréat inclus (un seul fichier PDF)
Une lettre de recommandation (pour les candidats prétendant au DEA uniquement)	Rédigée à l'attention des membres de la commission de sélection de l'Ensa Paris-Est, émanant d'un ou une professionnel(le) ayant accompagné le candidat dans un domaine en lien avec l'architecture.

Candidature en apprentissage (L3 ou M1)

Pour cette procédure, tout candidat indique sur Taïga un niveau d'entrée souhaité, en fonction de son parcours mais également du nombre d'ECTS en cours de préparation :

- Pour une entrée en L3 : 120 ECTS minimum
- Pour une entrée en M1 : 180 ECTS minimum

Cette information est indicative : en cas de sélection, le jury est seul décisionnaire de la proposition de niveau d'admissibilité ou d'admission qui est faite.

La 3^{ème} année du Diplôme d'Études en Architecture (Licence 2 ou 3) sont ouvertes à la candidature, sous réserve d'avoir fait des études ou d'avoir une expérience professionnelle conséquente en lien avec l'architecture.

La 1^{ère} année du Diplôme d'État d'Architecte (Master 1), uniquement pour les titulaires ou candidats en cours d'obtention du DEEA ou équivalent européen.

Pour les candidats au DEA, le positionnement dans la filière s'effectue uniquement sur proposition du Jury d'admission et dépend des effectifs internes à chaque filière.

Attention, l'apprentissage est réservé aux personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (ou peuvent être plus âgées sous conditions de suivre déjà des études en apprentissage, d'être créateur d'entreprise, ou d'être en situation de handicap).

Un curriculum vitae	Décrivant le parcours scolaire, universitaire et professionnel (format PDF)
Une lettre de motivation	Montrant clairement le parcours académique, détaillant les expériences en lien avec l'architecture (professionnelles ou non), expliquant et argumentant le choix d'une réorientation académique et le choix de poursuivre son cursus au sein de l'Ensa Paris-Est (format un A4, 1 recto-verso maximum – PDF).
Un portfolio	Montrant une sélection des travaux réalisés. Les idées doivent être présentées de façon intelligible. Il devra démontrer la maîtrise des questions d'espace d'échelles, et leurs représentations (format du dossier de travaux : A4 – PDF, maximum 19,8 Mo)
Les copies des relevés de notes et du ou des diplôme(s)	Fournir la copie du relevé de note du baccalauréat, les copies de l'ensemble des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur et la copie du ou des diplôme(s) obtenu(s) depuis le baccalauréat inclus (un seul fichier PDF)
Une lettre de recommandation	Rédigée à l'attention des membres de la commission de sélection de l'Ensa Paris-Est, émanant d'un professionnel ayant accompagné le candidat dans un domaine en lien avec l'architecture.

Candidature c ursus Structure & Architecture (M1)

Cette procédure est réservée aux candidats en cours d'obtention ou titulaires d'un Diplôme d'Etudes en Architecture (DEEA) ou d'une licence européenne d'architecture issue du système LMD et primo-accédant au cycle Master. Les étudiants ayant déjà effectué un parcours en Master sont exclus de cette procédure.

Les candidats à cette formation doivent également être titulaires d'un baccalauréat ou équivalent européen avec une base scientifique.

Un curriculum vitae	Décrivant le parcours scolaire, universitaire et professionnel (format PDF)
Une lettre de motivation	Argumentant le choix d'une réorientation académique et le choix de poursuivre son cursus au sein de l'Ensa

	Paris-Est dans le cursus Structure & Architecture (format un A4, 1 recto-verso maximum – PDF) ;
Un portfolio	Montrant une sélection des travaux réalisés. Les idées doivent être présentées de façon intelligible. Il devra démontrer la maîtrise des questions d'espace d'échelles, et leurs représentations (format du dossier de travaux : A4 – PDF, maximum 19,8 Mo)
Les copies des relevés de notes et du ou des diplôme(s)	Fournir la copie du relevé de note du baccalauréat, les copies de l'ensemble des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur et la copie du ou des diplôme(s) obtenu(s) depuis le baccalauréat inclus (un seul fichier PDF)
Une lettre de recommandation	Rédigée à l'attention des membres de la commission de sélection de l'Ensa Paris-Est, académique ou professionnelle